

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 84 (1996)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** Egalité : une loi vaudoise

**Autor:** sch

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281023>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vaud

### Un centenaire à Lausanne

Encouragées par le premier Congrès des intérêts féminins qui eut lieu en août 1896 à Genève, des Lausannoises lancèrent, quelques mois après, l'Union des femmes (UdF) dans le but de défendre les intérêts de la femme sur terre vaudoise. L'UdF de Lausanne a fêté son centenaire lors de l'assemblée générale de la Fédération vaudoise des Unions de femmes. Ce fut l'occasion d'offrir à chaque participante un concert de harpe, une conférence sur Hélène de Mandrot, ainsi qu'une plaquette sur l'histoire de l'UdF.

De la rue de Bourg à l'avenue de l'Eglantine, l'UdF a déménagé maintes fois en 100 ans et ses activités se sont exercées dans toutes les directions. A une époque où les communes

(ou l'Etat) n'assumaient pas l'aide sociale, l'UdF s'est engagée dans quantité de domaines: lutte contre l'alcoolisme, lutte contre la tuberculose, lutte contre la pauvreté. Dans leur volonté d'améliorer la condition des femmes, les responsables de l'UdF organisent bureau d'accueil, bureau d'adresses, bureau de conseils juridiques, ainsi que toutes sortes de cours (cuisine, hygiène, anglais, branches commerciales, éducation civique...). Elles étudient les lois et les projets de lois: sans droit de vote, elles réussissent à faire valoir leur avis auprès des élus.

On est saisi d'admiration devant la variété des activités énumérées par l'historienne Claudia Ballerini Pedrozzi qui s'est plongée dans les archives de l'UdF pour composer cette plaquette commémorative de 50 pages. A lire. **Simone Chapuis-Bischof**

### Egalité : une loi vaudoise

Le Grand Conseil s'est doté, lors de sa session de juin, de dispositions d'application de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes. Le projet présenté par le Conseil d'Etat avait été jugé mou et insuffisant par les syndicats et les députés de la gauche, qui allèrent même jusqu'à proposer de ne pas entrer en matière. Ils regrettaient notamment que le canton ne crée pas d'instance spéciale pour traiter les cas de discrimination.

Ils n'obtinrent pas gain de cause. L'entrée en matière fut acceptée et le projet de loi fut voté tel qu'il avait été proposé: les litiges seront soumis aux instances judiciaires ou administratives actuellement compétentes en matière de conflits de travail; le Bureau de l'égalité pourra émettre une appréciation sur les dossiers qui lui seront

soumis. Pour ce faire l'effectif dudit bureau sera renforcé à raison d'un poste de juriste à 50%.

En deuxième et en troisième débats, les députés acceptèrent, de surcroît, un amendement de Sylviane Klein, députée socialiste, précisant noir sur blanc le rôle du Bureau de l'égalité. C'est une amélioration notable et une précaution qu'il valait la peine de prendre dans un canton où l'existence même de ce bureau avait été mise en cause lors de la discussion sur le budget. **(sch)**

## Affaire de femme

# Prenez votre avenir en main !

*Vous souhaitez savoir où en est réellement votre prévoyance personnelle en cas de*

- mariage
- reprise de la vie active
- vieillesse
- installation à votre compte
- divorce
- incapacité de gain

*... ou comment placer au mieux votre capital tout en payant moins d'impôts?*

*Alors n'hésitez pas à commander notre brochure "Affaire de femme" ou à nous téléphoner. C'est avec plaisir que nous vous conseillerons.*

### Winterthur-Vie

Service à la clientèle

Case postale 328

8401 Winterthur

Tél. 052 261 50 50

Fax 052 261 61 62

eMail [chwinein@ibmmail.com](mailto:chwinein@ibmmail.com)

**winterthur**